



Les Assurances en Gestion Locative

NOUVEAUTÉ**A DISTANCE****PRÉSENTIEL**

Objectif de formation

A l'issue de la formation, chaque participant maîtrisera les assurances dans le domaine de la gestion locative.

Programme

Multirisques Immeuble

- Obligations de l'assureur
- Obligations de l'assuré
- Champ d'application
- Comprendre le calcul de l'indemnisation

Multirisques Habitation

- Obligations de l'assureur
- Obligations de l'assuré
- Champ d'application
- Comprendre le calcul de l'indemnisation

Garantie P.N.O.

- Cadre réglementaire
- Quels sont ses avantages ?
- P.N.O. et assurances multirisques

Garantie des Loyers Impayés

- A quoi sert-elle ? Comment fonctionne-t-elle ?
- Doit-on la proposer, si oui comment ?
- Quelles garanties souscrire ?

Convention I.R.S.I.

- Avantages et différences par rapport à la convention C.I.D.R.E.
- Objectifs de la convention
- Comprendre le principe indemnitaire
- Comprendre les deux tranches de dommages
- Conseils pratiques

Infos pratiques

 **Type de formation**

Formation continue

 **Public cible**

Agent immobilier, chargé(e) de location, négociateur immobilier, gestionnaire locatif, assistant(e) de gestion locative ou collaborateur exerçant une activité en rapport avec la gestion locative dans l'immobilier

 **Durée**

1 Jour dont 7 Heures en centre

 **Tarif(s) net de taxe**

360 € par stagiaire

 **Adresse****Brest - CIEL BRETAGNE**

Rue du Gué Fleuri,
B.P 35,

29480 Le Relecq Kerhuon

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>



Les points forts de la formation

- Formation animée par un expert

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Identifier les principaux contrats d'assurance susceptibles d'être utilisés en gestion locative (Multirisques Immeuble, Multirisques Habitation, Garantie P.N.O., Garantie de loyers impayés) Connaitre les règles d'indemnisation et la logique de l'assureur Connaitre les principales règles d'application de la convention I.R.S.I.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en cours de formation : cas pratique et/ou quizz appliqués / et/ou travaux de sous-groupes ou individuels évalués par les intervenants.

Modalités pédagogiques

Formation dynamique et participative : apports méthodologiques suivis de nombreux cas pratiques. A partir de situations concrètes études de cas et exercices.

Les sessions



Le Relecq Kerhuon

- Nous contacter

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Date et mise à jour des informations : 14/02/2025

Contacts



CREIGNOU Julien

julien.creignou@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

CIEL BRETAGNE Brest - N° SIRET 13002293200060 - N° d'activité 53290897729

Rue du Gué Fleuri,B.P 35, - 29480 Le Relecq Kerhuon

Tél. : 02 98 30 45 75 - cielbretagne-ouest.cci.bzh - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

 CCI FORMATION
BRETAGNE